Bassins versants et nappes souterraines concernés par des mesures de restrictions pour des usages de l'eau

Les seuils indiqués sur cette carte sont valables pour toutes les restrictions, à l'exception de celles s'appliquant aux prélèvements du réseau d'eau potable. Pour ces derniers, merci de vous reporter au tableau en annexe 1 de l'arrêté sécheresse en vigueur.

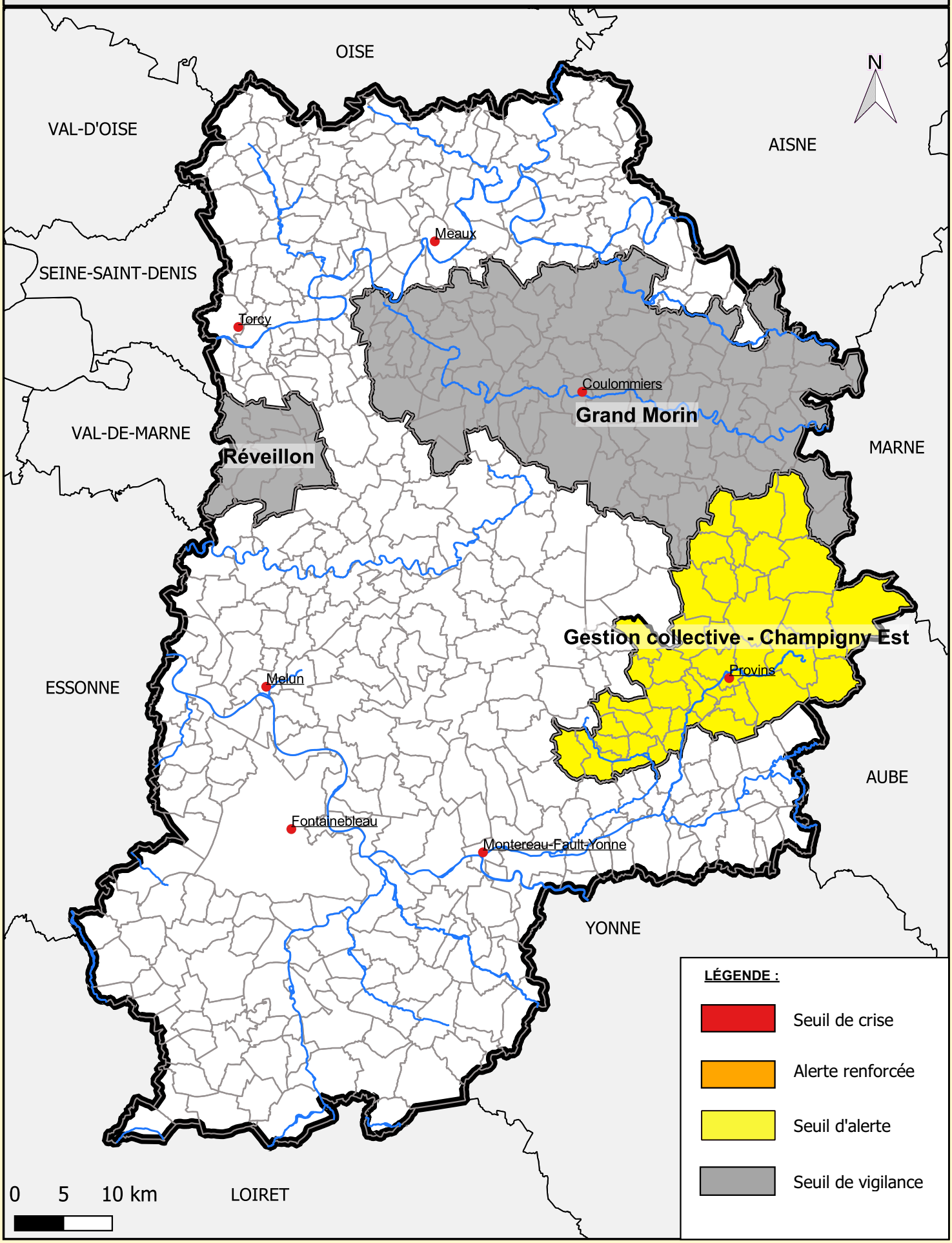

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Source des données : DDT-77

Fond cartographique numérique : BD Carto® © IGN

Conception-réalisation : DDT77/SEPR/PPE

Date : 05/04/2023

Échelle : 1/500 000